Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Procès-verbal de la 12e assemblée des délégués

Jeudi 5 juin 2025, 11 h 45, vidéoconférence

Présidence :	Erich Hirt, président de l'association FPS ap
Présent·e·s ayant le droit de vote :	Alexandra Betschart, membre du comité de la FPS ap / déléguée de l'association Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz (VWBZ) Marco Blumenthal, délégué du canton des Grisons Iren Brennwald, membre du comité de la FPS ap / déléguée de la Société suisse des employés de commerce Tobias Fischer, délégué de l'Association suisse des services des habitants (ASSH) Micheline Guerry, membre du comité de la FPS ap / déléguée de la Formation romande des cadres communaux Martin Heimgartner, délégué de l'Association pour les finances et la comptabilité publiques Claudia Kratochvil-Hametner, membre du comité de la FPS ap / déléguée de l'Association des communes suisses Matteo Oleggini, membre du comité FPS ap / délégué du Groupement suisse pour les régions de montagne Janine Rutz, déléguée de la Conférence suisse des secrétaires municipaux (représente Guido Solari) Grit Dilger-Dolci, déléguée de la Branche Administration publique (ov-ap), à partir du point 4 de l'ordre du jour
Présents sans droit de vote :	Simon Theus, président de la Commission AQ Pierre Bersier, vice-président de la Commission AQ Fiona Gächter et Helmut Corpataux, membres de la Commission AQ
Excusés :	Reto Wiederkehr, délégué de l'Institut Public Management (ipm) Heinz Nievergelt, membre du comité FPS ap (sans droit de vote) Christian Bürki, Adrian Hauser et Anne-Marie Pulver, membres de la Commission AQ (sans droit de vote)
Procès-verbal :	Karin Gautier, secrétariat FPS ap

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 juin 2024
   - Approbation
2. Rapport annuel 2024
   - Approbation
3. Comptes annuels 2024
   - Approbation
   - Prise de connaissance du rapport de révision
   - Décharge du comité

4. Budget 2025
   - Approbation
5. Cotisations des membres 2026
   - Fixation
6. Divers
   - Propositions des membres

Accueil et ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux délégués présents, aux membres du comité ainsi qu'au président et aux membres de la Commission AQ à l'occasion de la 12e assemblée des délégués (AD) de l'association FPS ap.

Le président annonce les personnes excusées. Reto Wiederkehr, directeur de l'Institut für Public Management (ipm), du canton d'Argovie, a dû s'excuser. ipm a été admis comme nouveau membre lors de la séance du comité de novembre 2024. Sont autorisées à voter 9 personnes, resp. 10 personnes à partir du point 4 de l'ordre du jour, qui représentent leurs organisations dans le cadre de l'AD.

Les membres ont reçu l'invitation le 23 avril 2025, y c. l'ordre du jour et les documents y afférents. Aucune proposition de membres n'a été reçue. Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

---

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 6 juin 2024

Décision :
Le procès-verbal de l'AD du 6 juin 2024, rédigé en allemand, français et italien, est approuvé à l'unanimité.

---

2. Rapport annuel 2024

Le président fait remarquer que le rapport annuel 2024 donne un bon aperçu des activités de l'association FPS ap et de la Commission d'assurance qualité (Commission AQ) au cours de l'année écoulée. Les détails peuvent être consultés dans le rapport.

Les délégués ne demandent pas la parole.

Décision :
Le rapport annuel 2024, rédigé en allemand, français et italien, est approuvé à l'unanimité avec remerciements à ses auteur·e·s.

---

3. Comptes annuels 2024 avec le rapport de révision

La directrice commente brièvement les comptes annuels et renvoie aux indications et informations détaillées dans le rapport annuel 2024. Les comptes annuels 2024 se soldent par une perte de CHF 21'641.95 (année précédente : perte de CHF 41'735.54). Les fonds propres au 31.12.2024 s'élèvent à CHF 87'455.18 (année précédente : CHF 129'190.72), avant provision pour perte.

Le budget 2024 était basé sur une hypothèse de 171 candidat·e·s. Or, 163 candidat·e·s se sont présenté·e·s à l'examen professionnel fédéral 2024. Les taxes d'examen et la contribution fédérale du SEFRI constituent une partie importante des recettes. Cette contribution s'élève à 60 % des coûts donnant droit à une contribution. Le décompte de l'année d'examen 2024 a été remis au SEFRI fin février 2025 avec une contribution fédérale calculée d'env. CHF 321'000. Sur la base des réglementations relatives à la constitution de réserves, il faut s'attendre – comme les années précédentes – à une réduction de la contribution d'environ CHF 73'700, ce qui ramènerait la contribution fédérale effective à environ CHF 247'500. Sur la base du principe de prudence, une contribution fédérale correspondant à 95 % du montant attendu, soit CHF 235'100, a été comptabilisée.

La décision concernant le décompte n'a pas encore été reçue à ce jour, mais elle devrait l'être prochainement. Selon les informations du SEFRI de fin mai 2025, la contribution fédérale définitive en 2024 devrait s'élever à CHF 253'715, soit légèrement plus que ce qui avait été budgétisé.

Les comptes annuels 2024 de l'association FPS ap ont été révisés par ROD Treuhand AG. Selon le rapport du 21 mars 2025, l'organe de révision n'a pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels 2024 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Le rapport de révision est inclus dans le rapport annuel 2024.

Les délégués ne demandent pas la parole.

Décision :
Après avoir pris connaissance du rapport de l'organe de révision, les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité, et décharge est donnée au comité.

---

4. Budget 2025

La directrice attire l'attention sur le budget 2025 figurant dans le rapport annuel 2024. Celui-ci était basé sur l'hypothèse de 179 candidat·e·s et prévoit une perte d'environ CHF 10'800 (y c. la prise en compte de la contribution fédérale du SEFRI de 60 % et une réduction de la contribution d'env. CHF 55'000 à la suite d'une constitution de réserve trop importante).

Les délégués ne demandent pas la parole.

Décision :
Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

---

5. Cotisations des membres 2026

Le président informe que, du point de vue du comité, les cotisations des membres pour l'année 2026 doivent rester inchangées à CHF 500.00.

Les délégués ne demandent pas la parole.

Décision :
La cotisation des membres 2026 de CHF 500.00 est approuvée à l'unanimité.

---

6. Divers

Commission d'assurance qualité (Commission AQ)
Le président de la Commission AQ informe que le 8e examen professionnel fédéral aura lieu du 10 au 16 juin 2025 avec 170 candidat·e·s réparti·e·s sur cinq sites (Brugg-Windisch, Coire, Delémont, Lucerne, Saint-Gall). Au total, 89 expert·e·s aux examens interviendront par équipes de deux. Pour les années à venir, la Commission AQ compte toujours sur environ 150 à 200 candidat·e·s.
Afin de garantir en permanence la qualité de l'examen professionnel, la formation annuelle des expert·e·s aux examens a eu lieu en mai 2025. La formation régulière est importante tant pour exploiter le potentiel d'amélioration que pour garantir l'égalité de traitement des candidat·e·s. Les formations sont cofinancées par le SEFRI à hauteur de 60 %.
Cette année encore, les membres de la Commission AQ seront présents sur tous les sites d'examen et assisteront aux épreuves. De même, un représentant du SEFRI assistera aussi aux examens afin d'établir le rapport annuel d'examen. Jusqu'à présent, celui-ci s'est toujours révélé très positif. Les suggestions seront prises en compte afin d'optimiser les processus et les procédures.
Lors de sa séance de mars 2025, la Commission AQ a en outre approuvé à l'unanimité la demande de ré-accréditation de l'académie de Saint-Gall. L'académie remplit toujours de manière exemplaire les exigences en matière de formation et a donc obtenu sa ré-accréditation pour les années 2025 – 2031.
Le président de la Commission AQ souligne qu'il est important de s'engager en faveur de la branche de l'administration publique dans le domaine de l'examen professionnel supérieur et considère celui-ci comme un complément précieux à la formation académique.

Il remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement ainsi que les délégués, le comité, ses collègues de la Commission AQ et le secrétariat d'examen pour leur bonne collaboration.

Le président remercie le président de la Commission AQ pour ses explications. La qualité de l'examen professionnel est bonne et élevée, ce qui est à mettre au crédit de la Commission AQ, en collaboration avec un secrétariat d'examen qui fonctionne bien.

Divers
Le président attire l'attention sur la cérémonie de remise des diplômes du 22 août 2025, à 16 heures, qui se déroulera à nouveau à la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW). Il demande aux personnes présentes d'informer leurs organisations concernant cette cérémonie.

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le mardi 2 juin 2026 à 11h45. Elle se déroulera à nouveau en ligne.

Aucune autre intervention n'est faite.

Le président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation en ligne sans complication et pour leur confiance envers le comité et les autres organes, ainsi que pour la bonne collaboration au cours de l'année écoulée et il clôt l'assemblée.

Fin de l'assemblée : 12h12

Zurich, le 5 juin 2025

Pour le procès-verbal :

Karin Gautier
Secrétariat FPS ap